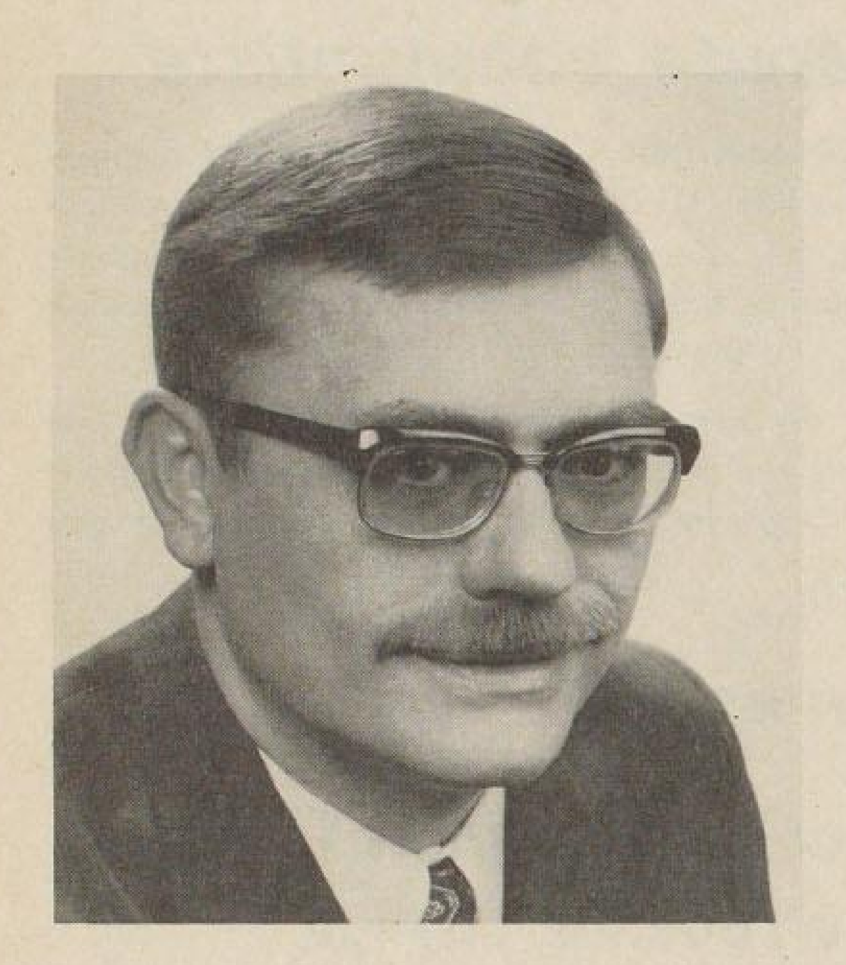
Département de la Haute-Vienne — Troisième circonscription

ELECTIONS LEGISLATIVES — SCRUTIN DU 4 MARS 1973

Daniel BONNET

Avocat - Ancien conseiller municipal de Limoges

Candidat du Parti Communiste Français
pour l'union populaire et la victoire du programme commun



Daniel BONNET

Remplaçant éventuel :

René BUXERAUD
Maire
Conseiller général de Saint-Sulpice-les-Feuilles



MADAME, MONSIEUR,

NOUS nous adressons à vous et nous sollicitons votre suffrage comme candidats présentés par le Parti Communiste Français, avec la conviction profonde qu'en votant communiste, vous choisirez le moyen le plus sûr de changer votre vie, de la rendre plus belle et plus heureuse, pour vous, vos enfants, votre famille.

Ces élections auront, vous n'en doutez pas, une importance exceptionnelle. Le suffrage universel doit, de la manière la plus nette, condamner la politique du pouvoir actuel et se prononcer pour l'adoption et la mise en œuvre du programme commun de gouvernement conclu entre les partis de gauche.

COMMENT laisserions-nous se perpétuer l'immense gâchis que chacun de nous peut constater ? D'un côté, une infime minorité de la population accapare pour elle-même et emploie à toutes sortes de spéculations une masse de capitaux qui pourraient être socialement utiles, tandis que, de l'autre côté, on ferme des usines, on détruit des récoltes, on jette au chômage des travailleurs et de jeunes diplômés, on élimine par milliers les exploitants familiaux, par centaines les petites affaires commerciales et artisanales.

Oui, comme la France pourrait être riche, comme il y ferait bon vivre si on mettait fin à ce gâchis qui est l'œuvre des magnats de la finance et de leurs commis — U.D.R. - Indépendants - Centristes — au pouvoir depuis quinze ans !

LE programme commun de gouvernement prévoit **la mise en œuvre de mesures sociales et démocratiques d'une ampleur et d'une portée sans précédent** (que nous vous rappelons au verso).

L'application de ces mesures, comme on l'a vu en 1936, 1945, 1968, sera un des facteurs du développement de l'économie.

En même temps, les droits des citoyens seront élargis et leur exercice assuré. La vie politique sera démocratisée. **Jamais les libertés n'auront connu un tel épanouissement.**

Une politique extérieure nouvelle contribuera activement à la détente, au désarmement et à la paix.

LES MOYENS EXISTENT POUR OPERER CES CHANGEMENTS. Le financement de toutes les mesures prévues est assuré. Une nouvelle politique économique appuyée sur les nationalisations (celles de treize grandes sociétés et des banques, s'ajoutant aux nationalisations déjà existantes) permettra à la fois de développer la production, de créer

(Suite au verso)

ATTENTION ! Cette circulaire n'est pas un bulletin de vote. **Pour voter, prenez un bulletin de vote** qui porte les noms de **Daniel BONNET et de René BUXERAUD.**
N'inscrivez rien sur ce bulletin. Ne barrez aucun nom. Ne faites aucun signe. Autrement, **votre vote serait nul.**

de nouvelles richesses et de consacrer aux besoins collectifs et individuels des milliards jusqu'ici accaparés par une minorité.

VOUS ne vous laisserez pas abuser par le chantage et les mensonges de nos adversaires, qui sont aussi les vôtres. **Le changement peut et doit intervenir dans l'ordre.** Nous entendons que vous puissiez librement exprimer votre volonté et nous nous engageons à tout faire, en nous tenant résolument dans la légalité, pour que votre verdict soit respecté.

Le choix est clair. Dans cette circonscription, le candidat le plus efficace et le plus digne de votre confiance, le candidat qui peut battre les hommes du pouvoir, avoués ou camouflés, c'est le candidat communiste. Vous vous prononcerez en fonction des actes et non des promesses ou des étiquettes.

Vous voterez communiste

Parce que le renforcement en voix et en sièges du Parti Communiste dans la gauche unie est une garantie essentielle de l'application du programme commun, et notamment des mesures sociales, une garantie qu'après avoir voté à gauche on ne fera pas une politique de droite.

Vous voterez communiste

Parce que le Parti Communiste a mené, seul au début, et mène une lutte sans faiblesse contre le pouvoir de la haute finance, pour l'union des forces de gauche pour un changement démocratique (comme en ont toujours témoigné en Haute-Vienne nos décisions de désistement en faveur des candidats socialistes arrivés en tête). Vous voterez pour le parti qui a été l'artisan essentiel du programme commun.

Vous voterez communiste

Pour compenser l'injustice de la loi électorale qui défavorise le Parti Communiste et qui risquerait de ne pas lui donner une représentation suffisante dans l'Assemblée nationale de demain.

Votez le 4 mars pour un Député communiste

Dans cette circonscription, l'élection d'un député communiste est possible; elle mettrait fin à la situation inadmissible qui fait que notre région n'a aucun parlementaire communiste alors qu'un Limousin sur trois nous a accordé sa confiance.

Le nombre de voix qu'obtiendra au premier tour, le 4 mars, le Parti Communiste Français, sera décisif pour lui donner l'audience et la représentation parlementaire qu'il mérite.

Nous pensons avoir fait nos preuves

Alphonse DENIS vous dit :

« C'est sur ma proposition que les militants communistes m'ont remplacé comme candidat, et c'est ensemble que nous avons désigné mon ami Daniel BONNET pour me succéder. J'estime en effet devoir passer le flambeau à un homme jeune et me consacrer à ma tâche de vice-président du Conseil général. Le choix ne pouvait être meilleur, et j'appelle les électrices et les électeurs à voter très nombreux, dès le 4 mars, pour Daniel BONNET et René BUXERAUD. »

▶ **VOTEZ pour l'efficacité et le sérieux**

▶ **VOTEZ pour que ça change**

▶ **VOTEZ pour le progrès dans l'ordre et la liberté**

Daniel BONNET
René BUXERAUD

Vu : le candidat.

Ce qu'un gouvernement de la gauche unie réalisera tout de suite

C'est notamment : le relèvement général des salaires; le salaire minimum à 1.000 F; l'abaissement de l'âge de la retraite; la réduction de la durée du travail; l'amélioration du sort des personnes âgées; l'allégement de la fiscalité pesant sur la population laborieuse; la mise en œuvre d'une politique de logement social; une réforme de l'Education nationale; l'extension des droits des travailleurs dans les entreprises; le remboursement à 80 % des frais médicaux. Les paysans, artisans, commerçants bénéficieront des mêmes avantages sociaux que les salariés (maladie, retraite vieillesse, remboursement des frais médicaux).

Les intérêts des paysans seront garantis avec : la création d'un office foncier qui mettra la terre à la disposition de ceux qui veulent la travailler. Un véritable office de la viande qui garantira des prix stables et rémunérateurs et l'écoulement des produits. L'attribution prioritaire aux petits et moyens exploitants des aides et subventions. L'aide à la coopération.

De même, **les commerçants et artisans, les petites et moyennes entreprises** bénéficieront d'allégements fiscaux, d'aides prioritaires, de facilités pour opérer certains regroupements volontaires, tandis que l'augmentation générale du pouvoir d'achat permettra le développement de leurs entreprises.

Dès 1966, nous avions défini **un plan économique pour notre région,** axé sur le développement de l'agriculture familiale, l'extension de l'industrie par l'utilisation de toutes les ressources du département et par l'implantation d'entreprises nouvelles reliées à un centre d'industrie lourde créé à Bordeaux ou à La Pallice. Ce plan s'insère très exactement dans les prévision du programme commun.

L'application du programme commun se traduira aussi par une véritable **promotion de la femme** et par l'ouverture de perspectives enthousiasmantes pour **la jeunesse.**

IMP. RIVET & Cie - LIMOGES